

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX
Seine et Marne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 novembre 2024 à 19h00

Date de convocation : 15/12/2024

Date d'affichage : 15/12/2024

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 9

votant : 9

Étaient présents : M. DEMELUN Alain, Maire – M. ROUX Patrice, Adjoint au Maire – M. BOURGEOIS Grégory – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – M. CAYE Frédéric – M. JOUSSE Frédéric, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme DUFFAULT Annie, Adjointe au Maire – Mme MARCHAL Nathalie – M. LEGOUGE Pierre – Mme FLORENCE Marie-Thérèse.

Absents : Mme MEBTOUL Naouël.

M BOURGEOIS Grégory a été élu secrétaire de séance.

=====

Délibération n°35 - 2024

OBJET : *Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un assistant de prévention portant désignation d'un délégué à la protection des données*

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération par laquelle la commune de La Brosse-Montceaux a adhéré à la communauté de communes des deux fleuves, devenue depuis la communauté de communes du Pays de Montereau ;

Vu le règlement sur la protection des données applicable depuis le 25 mai 2018 ;

Vu la convention de mise à disposition d'un assistant de prévention signée avec la CCPM ;

Considérant la proposition de la CCPM de désigner pour occuper les fonctions de délégué à la protection des données l'assistant de prévention déjà mis à disposition,

Monsieur le Maire propose au conseil d'accepter cet avenant au contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
À la-Brosse-Montceaux, le 05/12/2024

Le Maire,

A. DEMELUN



CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Les formalités de publication ayant été effectuées le : **05/12/2024**

Le Maire,

